

MINISTÈRE
de la
Marine et des Colonies.

BUREAU
des dépenses
d'outre-mer.

REGISTRE DES TRAVERSÉES

PRIMES A LA NAVIGATION.

Nom du navire : *(Loi du 29 janvier, décret du 17 août et circulaire ministérielle du 26 août 1881.)*

(1) Les mots :
«PRIMES A LA NAVIGATION» placés dans la partie où doit se faire la coupure des extraits, seront imprimés en lettres anglaises majuscules, suivant le mode généralement adopté pour les registres à souche.

Le navire....., de.....
tonnage de jauge nette, immatriculé à....., de.....
armateur, M..... domicilié à.....
à été expédié d..... le..... 48.....
à destination d..... le..... 48.....
Il doit relâcher dans les ports intermédiaires de.....
primés en lettres anglaises majuscules, suivant le mode généralement adopté pour les registres à souche.

Timbre. *Le Commissaire de l'inscription maritime (ou le Consul),*
(Signature)

Le navire susmentionné est arrivé à..... le.....
..... 48..... venant d.....
Son équipage était composé de..... hommes, dont..... officiers
tous français,..... matelots, mécaniciens ou chauffeurs français et
..... matelots, mécaniciens ou chauffeurs étrangers.

Fait à..... le..... 48.....
Le Commissaire de l'inscription maritime (ou le Consul),
Timbre. (Signature)

MINISTÈRE
de la
Marine et des Colonies.

BUREAU
des dépenses
d'outre-mer.

REGISTRE DES TRAVERSÉES

PRIMES A LA NAVIGATION.

Extrait à adresser au Ministre de la marine.

Nom du navire :

Le navire....., de.....
tonnage de jauge nette, immatriculé à....., de.....
armateur, M..... domicilié à.....
à été expédié d..... le..... 48.....
à destination d..... le..... 48.....
Il doit relâcher dans les ports intermédiaires de.....
Son équipage était composé, au départ, de..... hommes, dont.....
officiers tous français,..... matelots, mécaniciens ou chauffeurs
français et..... matelots, mécaniciens ou chauffeurs étrangers.

Timbre. *Le Commissaire de l'inscription maritime (ou le Consul),*
(Signature)

Le navire susmentionné est arrivé à..... le.....
..... 48..... venant d.....
Son équipage était composé de..... hommes, dont..... officiers
tous français,..... matelots, mécaniciens ou chauffeurs français et
..... matelots, mécaniciens ou chauffeurs étrangers.

Fait à..... le..... 48.....
Le Commissaire de l'inscription maritime (ou le Consul),
Timbre. (Signature)

PRIMES A LA NAVIGATION